

Consultation sur les contre-mesures en réponse aux tarifs
Commentaires de 3M Canada

Nom, adresse, numéro de téléphone et nom d'une personne-ressource de la société ou de l'association professionnelle canadienne.

3M Canada Company, 300 Tartan Dr, London (Ontario) N5V 4M9
Elise Maheu, directrice des Relations avec le gouvernement, 613-290-1460

Numéro(s) tarifaire(s) de huit chiffres dont il est question et la description de la ou des marchandise(s) visée(s).

3506.01 – Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net n'excédant pas 1 kg

Raisons pour lesquelles vous appuyez ou avez des préoccupations quant aux contre-mesures proposées, incluant des renseignements détaillés qui corroborent tout effet positif ou négatif prévu.

Introduction

3M Canada estime que l'inclusion des catégories tarifaires ci-dessus pour les adhésifs aura des répercussions considérables sur la fabrication de pointe, en particulier l'aérospatiale, le transport, la métallurgie et le développement industriel général. Ces adhésifs sont majoritairement destinés à l'industrie et sont fabriqués de façon à satisfaire à deux caractéristiques techniques très strictes exigées par la clientèle. Ils sont fabriqués dans un but précis et pour des usages limités; ils sont donc difficiles à remplacer. En outre, ces produits sont majoritairement fabriqués aux États-Unis et dépendent des chaînes d'approvisionnement intégrées entre le Canada et les États-Unis. Les tarifs proposés entraîneront pour les secteurs industriels des coûts supplémentaires qui seront refilés aux utilisateurs finaux, ce qui les rendra moins concurrentiels. Le fait d'inclure les adhésifs dans les catégories tarifaires pourrait aussi causer des retards ou des pénuries, puisqu'il est difficile de trouver d'autres adhésifs de spécialité et qu'en développer de nouveaux ne peut se faire du jour au lendemain.

L'industrie des adhésifs

En 2010, l'industrie canadienne des adhésifs et des agents d'étanchéité a expédié pour 470 millions de dollars de produits et employait 1 470 personnes dans 66 sociétés. Les exportations canadiennes d'adhésifs et d'agents d'étanchéité, qui représentaient 8 % des expéditions de l'industrie en 1990, sont passées à 29 % en 2009. Les importations canadiennes ont aussi grandement augmenté durant cette période; en 2009, elles représentaient 59 % du total de la consommation canadienne. Cette croissance commerciale à deux sens témoigne de la rationalisation et de la spécialisation de l'industrie des adhésifs et des agents d'étanchéité en Amérique du Nord, et démontre sans équivoque notre dépendance envers les fabricants américains¹.

Selon l'étude de marché nord-américain des adhésifs et agents d'étanchéité de 2012-2015 (*2012-2015 North American market study for adhesives and sealants with a global overview*²), la part de marché des produits de consommation sur les marchés canadiens des adhésifs serait de l'ordre de 8,6 %, et le reste reviendrait entièrement au secteur industriel (papier, carton et autres, transport, chaussures et cuir, construction et génie du bâtiment, menuiserie et production d'assemblage). Si l'on exclut les applications

habituelles pour le vrac, la part du marché de consommation des adhésifs ne dépasserait pas 12,5 %. Par conséquent, le numéro tarifaire 3506.01 est somme toute d'ordre industriel.

Le marché de l'automobile illustre la diversité des applications des adhésifs et agents d'étanchéité, puisqu'ils y sont omniprésents, que ce soit pour le garnissage intérieur, le métal ou le verre. En outre, l'usage de plus en plus répandu des composites à base de polymères fera augmenter la consommation d'adhésifs. Même dans la menuiserie métallique conventionnelle, on s'attend à une hausse de l'utilisation d'adhésifs spécialisés pour contrer la corrosion et les bruits de vibration provenant des fixations métalliques et du soudage par points. L'industrie aérospatiale emploie aussi de grandes quantités d'adhésifs et d'agents d'étanchéité pour essentiellement les mêmes raisons que l'industrie de l'automobile.

Les innovations dans le domaine des adhésifs résultent en grande partie de la demande pour plus de durabilité. Par exemple, le milieu technologique exploite les adhésifs et les agents d'étanchéité pour répondre aux besoins des secteurs qui cherchent à réduire le poids des véhicules et à rendre les bâtiments plus étanches afin qu'ils soient moins énergivores. Ces technologies appuient également l'énergie solaire et éolienne ainsi que les systèmes de train léger en améliorant l'adhérence de matériaux composites novateurs. Ces innovations expliquent en partie les raisons pour lesquelles on projette une augmentation de 3 % des ventes d'adhésifs et d'agents d'étanchéité en Amérique du Nord sur les trois prochaines années³.

Au sujet de 3M Canada

3M Canada, établie en 1951, est l'une des premières filiales internationales de la société mère. Son siège social est à London (Ontario) depuis plus de 60 ans et elle emploie plus de 1 800 personnes d'un bout à l'autre du pays, notamment dans ses usines de London, Brockville, Mississauga et Perth, en Ontario, ainsi qu'à Morden, au Manitoba. La moitié des ventes de 3M Canada proviennent de ses neuf usines canadiennes et la grande majorité de ces ventes, soit près de 80 %, sont des exportations destinées aux États-Unis.

Adhésifs de spécialité dans les marchés canadiens de la fabrication

3M Canada est un important fournisseur d'adhésifs pour les fabricants canadiens de nombreuses industries. Nos groupes d'affaires industriels, qui fournissent plus de 200 produits, sont gravement touchés par les mesures de rétorsion du gouvernement. Ce qui nous inquiète aussi, c'est l'impact potentiel de ces mesures sur nos clients canadiens et la façon dont cela se répercutera sur la compétitivité de secteurs clés de l'économie canadienne. Les principaux marchés qui souffriront des tarifs proposés sont ceux de la fabrication, la fabrication dans le domaine des transports (aérospatiale, autobus, automobile, train et véhicules de spécialité), la métallurgie et le secteur industriel général.

Les produits adhésifs de 3M d'un poids inférieur à 1 kg sont des adhésifs structurels de haute résistance employés dans les procédés de fabrication. Ils ne sont pas destinés à la vente au détail et ne sont pas emballés selon les directives canadiennes sur les produits de consommation emballés; ils servent à coller des surfaces ensemble. Étant donné les avantages techniques et les niveaux de rendement de ces adhésifs, on les emploie pour obtenir une adhérence semblable ou supérieure au soudage par points. Ils n'ont pas d'application pour le vrac. C'est pourquoi ces adhésifs sont emballés dans des cartouches

et des contenants de petite taille (moins de 1 kg). Plusieurs compagnies les achètent en petit format (moins de 1 kg) pour éviter le gaspillage en donnant aux ouvriers les quantités nécessaires à chaque étape de leur procédé de fabrication.

Impact sur les marchés des adhésifs de spécialité

Il est difficile de remplacer ces adhésifs, car il n'existe guère de produits équivalents. Mettre au point de nouveaux produits serait aussi très coûteux, puisque le cycle de spécification qui s'y rattache dure de 6 à 18 mois, à partir du concept, du prototype et enfin de la fabrication par des ingénieurs employés par les fabricants canadiens. Par exemple, 3M a conçu des produits spécialisés destinés exclusivement à de grands fabricants canadiens de l'industrie aérospatiale et qui ont fait l'objet de tests rigoureux avant leur commercialisation.

À notre connaissance, ces adhésifs structurels de haute résistance sont vendus par un petit nombre de compagnies qui les fabriquent habituellement aux États-Unis. En outre, si l'on trouvait des produits de remplacement, il faudrait beaucoup de temps pour les adapter et les tester de façon qu'ils respectent les principales exigences, ce qui entraînerait des coûts élevés ainsi que de graves retards de production.

Les tarifs imposés sur les produits de 3M nous forceront à hausser leur prix sur le marché. Cela signifie qu'il en coûtera plus cher non seulement aux fabricants, mais aussi aux utilisateurs des produits finis. Autrement dit, des milliers de produits de consommation pourraient être touchés, y compris les principaux véhicules de transport, comme les automobiles, les trains et les avions.

Par exemple, l'industrie aérospatiale est très concurrentielle et les fournisseurs canadiens ont des concurrents partout sur la planète. Ils ne peuvent se permettre une plus grosse facture de matériaux et n'ont pas les moyens d'absorber les hausses de prix, ce qui veut dire que le temps et l'argent consacrés à l'adaptation des technologies se traduiront par des retards de production et une hausse des coûts qui les désavantageront par rapport à leurs principaux concurrents.

Ces tarifs nuiront aussi à l'industrie canadienne de réparation des véhicules accidentés et n'auront aucun avantage. Les produits concernés utilisés dans la réparation après collision doivent répondre aux exigences fixées par les fabricants d'équipement d'origine. Ces produits sont à usage industriel uniquement. À notre connaissance, tous les adhésifs, revêtements et agents d'étanchéité spécifiés par les fabricants d'équipement d'origine sont importés des États-Unis. Cela fera augmenter les coûts pour les utilisateurs finaux et, par conséquent, le prix des assurances. Au final, ce sont les consommateurs qui écoperont.

Recommandation : Nous savons que le gouvernement du Canada n'avait pas pour intention de nuire à l'industrie de la manufacture ou à l'économie générale du pays. Toutefois, le fait d'ajouter ce numéro tarifaire pour les adhésifs à la liste des tarifs entraîne une hausse considérable des coûts pour les secteurs manufacturiers de pointe, comme l'aérospatiale, le transport, la fabrication et le marché des pièces et accessoires automobiles, ce qui pourrait se traduire par une hausse des prix à la consommation, un désavantage concurrentiel pour les manufacturiers canadiens et une pénurie potentielle de produits.

Par conséquent, 3M Canada recommande que le gouvernement du Canada envisage

de retirer tous les adhésifs de la catégorie 3506.01 de la liste des tarifs de contre-mesures. Cela serait la solution la plus simple et cela éviterait le dépôt de centaines de demandes d'exemption pour chaque produit, ce qui serait un fardeau pour l'industrie autant que pour le gouvernement. Sinon, le gouvernement du Canada pourrait prévoir une disposition qui exempterait tous les utilisateurs industriels de ce tarif afin d'éviter les répercussions néfastes sur la fabrication.

¹ <https://www.ic.gc.ca/eic/site/chemicals-chimiques.nsf/fra/bt01165.html>.

² *2012-2015 North American market study for adhesives and sealants with a global overview* – The Adhesive and Sealant Council Inc. – Tableau 5 - Estimated 2012 North American Adhesives Market by Country – DPNA International Inc.

³ <http://www.canpaint.com/adhesives-sealants-industry-p>.